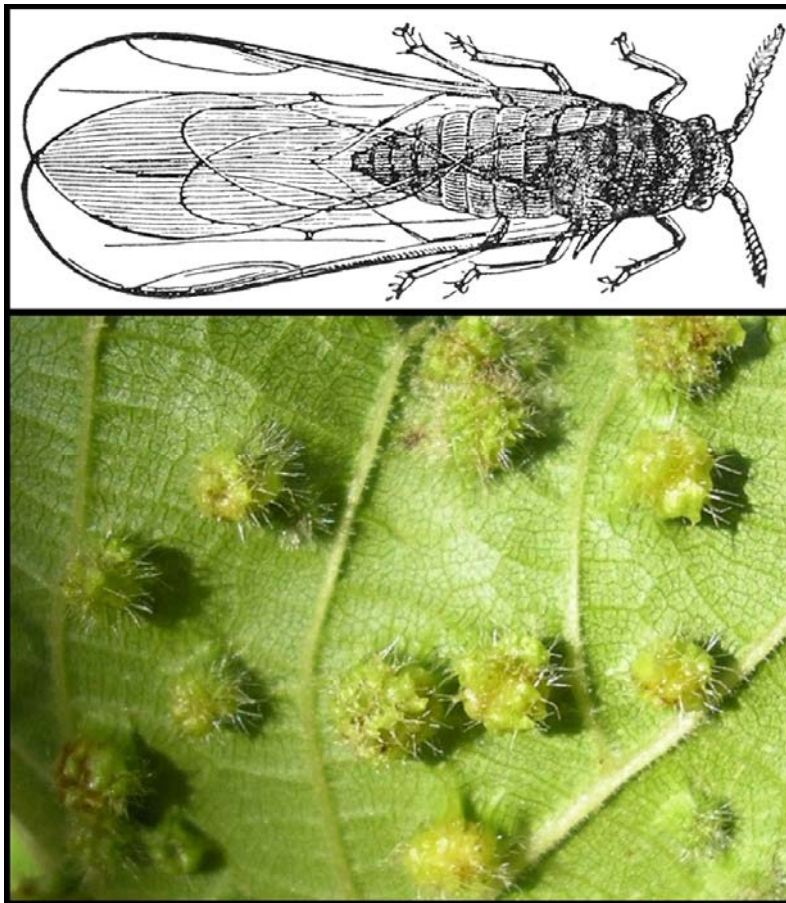


*rotundifolia*, *Vitis amurensis* et *Vitis labrusca* (Galet, 1988). Ces espèces à faible potentiel viticole ne jouissent pas d'une bonne réputation, le vin produit étant de qualité médiocre ou moyenne. Les espèces américaines se sont véritablement distinguées dans l'histoire viticole, en 1863, lorsqu'elles ont été introduites en Europe et utilisées comme porte-greffes (Galet, 1988), afin de permettre aux cépages *Vitis vinifera* de bénéficier de la résistance naturelle des vignes américaines au *Phylloxera vastarix* (**figure 2**). En effet, après avoir été accidentellement importé des Etats-Unis, cet insecte qui s'attaque à la sève des racines ravagea une grande partie des vignobles, provoquant une crise dans le monde viticole européen, à la fin du XIXe siècle (Gessler *et al.*, 2011).



**Figure 2.** *Phylloxera vastarix* : agent causal du phylloxéra (haut) et symptômes (bas).